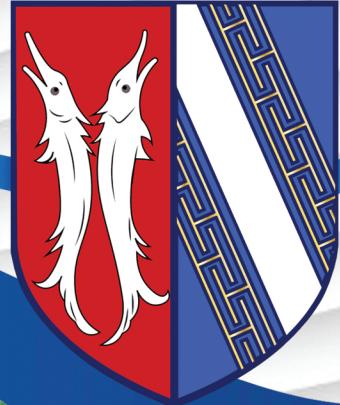


Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n°166
Nov 2025



Au sommaire

Edito : recensement de la population	2
Connaissez-vous Maelis ?	2
Agenda	3
Un cimetière végétalisé	4
La voix aux élus	5
Parole au CMJ	5
Une nouvelle table pique-nique	5
Le jardin partagé	6
Distribution du Petit Courrier	6
Point travaux	7
L'Art en Seine, salle de spectacle	8
Vous avez la parole	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

Edito : Recensement de la population (du 15 janvier au 14 février 2026)

La campagne annuelle de recensement de la population de Bar-sur-Seine sera lancée le 15 janvier prochain. Elle concerne plus de 1 300 logements. Les agents recenseurs réaliseront la collecte des informations, en porte à porte, du 15 janvier au 14 février 2026 inclus. Un courrier d'information sera distribué par un agent recenseur qui sera détenteur d'une carte officielle avec une photographie d'identité.

Ils remettront en main propre une notice explicative pour remplir le questionnaire de recensement sur Internet. Pour celles et ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent pas répondre par Internet, un questionnaire au format papier sera remis et l'agent recenseur conviendra d'un rendez-vous pour récupérer le document renseigné.

Le questionnaire à compléter comporte une « feuille de logement » décrivant les caractéristiques de l'habitation et un « bulletin individuel » pour chaque personne vivant habituellement dans le foyer. Les personnes ayant des difficultés pour le remplir pourront être aidées par leur agent recenseur. Les agents recenseurs peuvent se déplacer au domicile des barséquanais à recenser du lundi au vendredi ainsi que les week-end.

Le recensement a un caractère obligatoire. Il est ordonné par l'Etat via l'INSEE. Le recensement a une finalité exclusivement statistique.

Les données recueillies sont confidentielles et exclusivement destinées à produire des statistiques. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. De la précision des résultats dépend l'adaptation des infrastructures et des équipements collectifs de votre ville, mais aussi les versements de l'Etat accordés à la commune, ceux-ci étant liés directement au nombre d'habitants.

La Ville de Bar-sur-Seine mettra en place des accompagnements par des agents municipaux pour celles et ceux qui ne parviendreraient pas à compléter les questionnaires.

Connaissez-vous Maelis ?

Maelis est une application qui regroupe toutes les informations relatives aux collectivités locales.

Dans « rechercher une collectivité », cherchez la commune de Bar-sur-Seine (ou la communauté de communes du Barséquanais en Champagne, ou encore le département de l'Aube...), et choisissez de vous abonner. Ainsi, vous retrouverez rapidement les collectivités qui vous intéressent.

Ensuite, choisissez ce qui vous intéresse : le panneau d'affichage (séances du conseil municipal, arrêtés municipaux, bans de mariage...), les services municipaux (écoles, accueil de loisirs, médiathèque...), ou encore le bulletin d'informations municipales, ce Petit Courrier !

Si vous créez un compte, vous pouvez ensuite recevoir des alertes lorsqu'une information paraît. Ainsi, par exemple, si vous n'avez pas demandé à continuer de recevoir le Petit Courrier version papier mais que vous souhaitez le consulter en ligne, vous recevrez une notification lorsqu'il sera publié*.

* Le Petit Courrier est également disponible sur le site de la ville de Bar-sur-Seine.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore complété le coupon réponse pour continuer à recevoir la version papier, voir plus loin dans le bulletin.



 Actualités

 Rechercher une collectivité

 Mes abonnements



Agenda

Novembre 2025 :

- 22 : Sainte Cécile par les chorales et harmonie de Bar-sur-Seine à l'Art en Seine, à 20h30.
22 : conférence sur l'union du champagne et de la Navarre "animer par Michel Ferlet, à la médiathèque, de 14h à 16h.
28 : prix des lecteurs à la médiathèque Goncourt, à partir de 18h30.
29 : théâtre à l'Art en Seine : « Le coach » par la troupe « Comic's bar », organisé par le Rotary club à 20h.

Décembre 2025 :

- Tout au long du mois, les plaisirs d'hiver animent Bar-sur-Seine. Retrouvez le programme sur nos canaux de diffusion.
- 03 : activité de loisirs créatifs à la médiathèque Goncourt, de 14h30 à 16h30.
04 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30.
06 : téléthon à la médiathèque Goncourt, de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
07 : marché de Noël, sous la halle et à la salle polyvalente.
10 : Barséquanoël à l'Art en Seine, organisé par l'association Quai des Arts, à 14h30. 10 : ludothèque la trottinette, à la médiathèque, de 14h30 à 16h30.
12 : audition de Noël à l'Art en Seine par l'école de musique de Bar-sur-Seine, à 18h30.
17 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h00, tout public à 20h30.
20 : concours de tarot, salle polyvalente.
20 : spectacle du cirque Reno « let's go ginette », à l'Art en Seine, à 14h30.
20 : théâtre à l'Art en Seine, « le casting de ma vie » à 20h30.

Janvier 2026 :

- 18 : loto à la salle polyvalente, organisé par le Lions Club.
21 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h00, tout public à 20h30.
23 : la nuit de la lecture avec la ludothèque, à la médiathèque, de 18h30 à 20h30. 29 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30.

Février 2026 :

- 01 : théâtre à l'Art en Seine : Bonne Année Bordel ! à 15h00
08 : loto à la salle polyvalente, organisé par le Lions Club.
14 : concours de tarot, salle polyvalente.
22 : théâtre à l'Art en Seine par la compagnie du Tertre à 15h00.
25 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h00, tout public à 20h30.

Mars 2026 :

- 06 : orchestre symphonique de l'Aube à l'Art en Seine, à 20h30.
15 et 22 : élections municipales, salle polyvalente.
18 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h00, tout public à 20h30.
19 : commémoration « journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc », devant la mairie, à 11h30.
du 28/03 au 12/04 : exposition «les chauves-souris», par Aster Alba, à la chapelle de la médiathèque Goncourt.
28 : théâtre à l'Art en Seine : Mariage, Embrouilles & Amuse-Gueules à 20h30.



Pour en savoir plus :

CCMH : Centre Culturel Marcel Hurillon, composé de la salle de spectacle l'Art en Seine et de l'école de musique.
Pour les films à l'affiche, chaque mois, à l'Art en Seine, consultez le site internet de la ville, les affiches sur les vitres du CCMH, les panneaux lumineux d'information.



Un cimetière végétalisé



Entretenir les espaces publics est une tâche quotidienne pour les services municipaux, tant sur le plan de la propreté (lutter contre les actes d'incivilité consistant à jeter ses déchets par terre, réparer les dégradations des trottoirs et routes...), que sur le plan végétal (taille et élagage, tonte, désherbage...).

Avec le zéro phyto dans les communes, de nouvelles méthodes de travail, et de nouvelles habitudes ont été développées pour modifier notre environnement et notre façon d'y vivre. Fauchage tardif, incitation au fleurissement participatif, rappel aux citoyens de leur devoir d'entretenir le trottoir devant leur habitation / commerce.

Toutes ces démarches ont été enclenchées depuis plusieurs années.

Restait le cimetière communal, lieu de mémoire et de recueillement, qui nécessitait une approche d'autant plus douce et respectueuse.

Au printemps 2024, le conseil municipal valide le projet de végétalisation du cimetière.

En octobre 2024, une entreprise de paysage utilise l'hydromulching, technique pour végétaliser les sols pauvres et terrains en pente. Il s'agit d'une projection hydraulique, à l'aide d'engins et de lances dédiés, d'un mélange de semences adaptées aux sols pauvres, d'eau, d'engrais organiques et de biostimulants. Ainsi, l'engazonnement a été rendu possible.

Sur les concessions échues, des plantations de bulbes et de plantes tapissantes ont été faites pour casser la monotonie et asphyxier les adventices (*Achillea Umbellata*, *Verbena Tenuisecta*...).

La flore spontanée reste de mise : de nombreuses fleurs s'installent d'elles-mêmes (coquelicots notamment). Pour autant, l'équipe des espaces verts reste vigilante sur le type de plantes à conserver.

Des plantes tapissantes, résistantes au piétinement intensif et aux conditions climatiques sont utilisées dans les espaces étroits, difficiles à entretenir.





La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

J'aimerais féliciter Patrick Tomas, notre manager qui a encore une fois assuré pour la retraite aux flambeaux qui a réuni 500 personnes ainsi que pour le spectacle et le feu d'artifice le week-end de la fête à la commanderie d'Avalleur. Un grand merci pour ton dévouement.

Par contre, je vois que l'incivilité à Bar-sur-Seine est toujours de mise.

Les crottes de chiens sur les trottoirs ainsi que des canettes ou encore des papiers.

De voir aussi que c'est toujours le même bazar devant le tri, des poubelles, ce ne sont pas des déchèteries, les poubelles sont régulièrement vidées.

Ou encore, des habitants du centre-ville qui ne connaissent pas la civilité, qui embêtent les autres habitants, et même les commerçants ; juste du respect.

Félicitations à Monsieur Baroni qui se représente et bon courage à lui et à ceux qui veulent se présenter aux élections municipales 2026.

Océane Langry, pour le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine

La parole au CMJ

Ce mandat, le CMJ (Conseil Municipal Jeune) de Bar-sur-Seine est constitué de 12 personnes dont 3 déjà présentes au précédent CMJ : le président (Renaud), la vice-présidente (Clothilde) et la secrétaire (Lise).

Le CMJ, composé d'enfants et ados de 8 à 14 ans, élus l'an dernier, est également composé de Grégoire, Naëlyan, Eliane, Eléane, Layla, Arsène, Jérémie, Lorena et Kylian. Le CMJ a déjà mis en place plusieurs projets : par exemple, nous avons installé des bancs au Croc Ferrand. Malheureusement, ils ont été volés. De plus nous avons organisé le défilé d'Halloween, nous sommes (encore !) en train de rénover le plateau (espace Jean Weinling) et nous prévoyons également de faire venir le JEU DES 1 000 €.

Pour finir, nous avons comme projets à venir : rénover l'espace entre le square du monument aux morts et la rue du 14 juillet, en y plantant plusieurs arbres et arbustes fruitiers, et y ajoutant une table de ping-pong et une de pique-nique, en customisant les murs (fresques, etc) et en traçant une piste cyclable qui passera devant le collège. Nous avons aussi prévu l'achat de nouveaux jeux à Val Seine.



Une table de pique-nique entre Bar-sur-Seine et Bourguignons

Cette table avait été installée par les services techniques de Bar- sur-Seine plusieurs années auparavant près de la station d'épuration, le long de la promenade « tour de Seine ».

N'ayant pas été utilisée à cet endroit, et suite au souhait de la municipalité de Bourguignons qu'il y ait une table sur le chemin reliant les deux communes, les services techniques de Bar-sur- Seine l'ont récupérée, remise en état, et réinstallée.

Bravo et merci à eux !





Le jardin partagé prend ses marques et ses habitudes

Lors du conseil municipal du 23 septembre 2025, un règlement intérieur a été voté afin de faire vivre ce lieu dans le respect de tous.

En voici des extraits :

La commune de Bar-sur-Seine a décidé de créer un jardin partagé sur un terrain lui appartenant situé chemin du dos d'âne.

Ce jardin est un lieu de convivialité et d'échanges entretenus par des personnes volontaires engagées. Ces jardiniers appartiennent exclusivement à des structures ayant signé une convention avec la ville. Le jardin est toutefois libre d'accès, tous les jours, pour les jardiniers comme pour les promeneurs.

Cependant, le jardin étant également à disposition des écoles et collège publics, en cas de classe présente au jardin, les promeneurs devront quitter les lieux. Les jardiniers pourront poursuivre leurs activités tout en permettant aux élèves et enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

Aucune fête à caractère privé ne peut être organisée dans le jardin (fête de famille, d'amis, barbecue, musique,...) afin de préserver la quiétude des résidents alentours.

Seuls les jardiniers peuvent récolter les produits du jardin. Ces récoltes doivent être adaptées au travail de chacun, en toute équité.

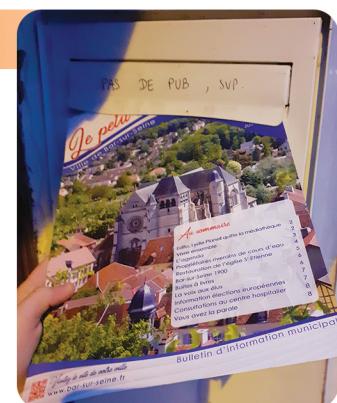
Chaque utilisateur du lieu doit veiller à le laisser propre ; chacun est invité à repartir avec ses déchets et à en faire le tri chez lui. La diffusion de musique/émission est interdite. L'usager doit s'attacher à respecter le calme et le repos de tous. **Pour plus d'informations, contacter la mairie.**



Distribution de votre bulletin « le Petit Courrier »

Comme précisé lors du précédent Petit Courrier, dans un souci d'économie et de cohérence, celui-ci ne sera bientôt plus distribué dans toutes les boîtes aux lettres mais seulement dans celles des personnes en ayant fait la demande. Ainsi, ce journal d'informations municipal sera toujours offert, mais uniquement à ses lecteurs.

Quel que soit le choix de chacun, il restera toujours accessible à tous, en ligne, sur le site de la ville, et certains exemplaires seront en libre accès à la mairie.



Si vous n'avez pas encore fait la démarche et que vous souhaitez continuer à recevoir votre « Petit Courrier » dans votre boîte aux lettres, veuillez en informer la mairie, en donnant vos nom, prénom et adresse :

- soit en appelant au 03 25 29 80 35
- soit en envoyant un mail à mairie@bar-sur-seine.fr
- soit en remplissant le coupon ci-dessous et en le retournant à la mairie

NOM, PRENOM :

ADRESSE : à Bar-sur-Seine
souhaite continuer à recevoir « le Petit Courrier » en exemplaire papier, à domicile.

Point travaux

Salle polyvalente

Les travaux ont commencé au début de cet été, en effet au fil des années plusieurs désordres étaient apparus (fuites au plafond) notamment pour la cuisine, éclairage défectueux pour la scène justifiant une rénovation nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de la salle.

Dans un premier temps, la scène a été entièrement refaite, les Services Techniques de la Ville ont renforcé l'isolation des murs, remplacé le vieil éclairage par des LED, l'ensemble des peintures des murs et du sol de la scène ont été refaites, le remplacement du rideau de scène est également prévu.

La cuisine a elle aussi subit d'importants travaux de remise en état. Réfection complète du plafond, isolation, électricité, éclairage LED, pose de faïences, peinture, permettant d'assurer une meilleure fonctionnalité pour les manifestations municipales, associatives et familiales.

Un vidéoprojecteur ainsi qu'un écran ont été installés facilitant les présentations et projections lors de réunions. Dans un second temps, et d'ici la fin de l'année, les dalles du plafond de la grande salle seront remplacées et un nouvel éclairage LED viendra remplacer les anciens plafonniers.



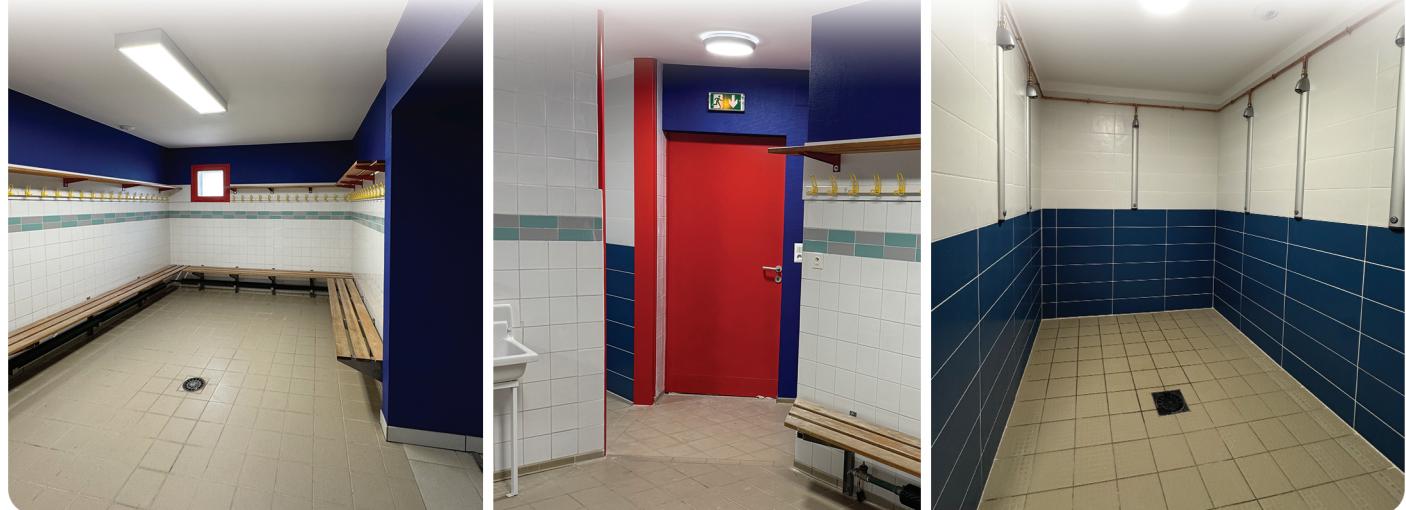
Vestiaires du foyer barséquanais foot

Démarrés à la pause estivale du Foyer Barséquanais Foot, les travaux ont consisté pour les vestiaires au remplacement partiel des plaques de placo au plafond, au changement des anciens plafonniers par un éclairage LED, la peinture des murs a été décapée et une toile de verre à peindre aux couleurs du Foyer Barséquanais Foot, a été appliquée.

Pour les douches, remplacement de la faïence, éclairage LED, pose de bouches de vmc, application d'une toile de verre avec mise en peinture.

Actuellement en cours, les travaux du hall d'accueil, ainsi que le bureau de l'arbitre, devraient s'achever d'ici quelques semaines et permettront ainsi au Club et à ses licenciés de retrouver ses installations dans de meilleures conditions pour la saison.

Un grand bravo aux agents des Services Techniques pour la qualité de leur travail et leur professionnalisme dirigés sous la houlette de Cyrille Godet leur responsable et de son adjoint Dorian Delarue.





L'Art en Seine, salle de spectacle

L'ART EN SEINE, déjà deux ans et demi de culture et de partage, une salle de spectacle municipale dédiée au théâtre, à la musique, à la danse, au cinéma et tout autre évènement associatif, sa capacité de 300 places assises lui permet de répondre aux besoins des compagnies professionnelles comme des troupes amateurs. Dotée d'équipements modernes, elle garantit un confort optimal pour le public comme pour les artistes.

- Un plateau scénique de 180 m²
 - Une ouverture de scène de 18 m
 - Un ensemble technique de grill et passerelles destiné à la mise en lumière et son
 - Un écran de 8 x 6 pour la diffusion des films
 - Une régie vitrée en fond de salle équipée de consoles son, lumière, vidéoprojecteur
 - Côté coulisses, 3 loges
 - Hall d'accueil regroupant la billetterie et les vestiaires
 - Un espace convivialité (100 personnes), une salle d'exposition
 - Services proposés : Personnel de sécurité (SSIAP) et régisseur.
- Enfin une accessibilité PMR sur l'ensemble du site.

L'ART EN SEINE, une programmation ouverte et diversifiée, permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir le plaisir du spectacle vivant.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'ART EN SEINE sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et les panneaux d'information lumineux situés au centre-ville.

*Conditions de location à la Mairie de Bar-sur-Seine –
03.25.29.80.35 Mail : mairie@bar-sur-seine.fr*



Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr

VOTRE AVIS
NOUS
INTÉRESSE